

Sur les quatre zones humides répertoriées sur le site, une seule est naturelle (celle de la parcelle Nord) les deux autres sont artificielles, créées à l'origine pour abreuver le bétail. La première est une mare creusée dans une dépression du terrain et est alimentée par les pluies, la seconde est une retenue collinaire.



La mare



La retenue collinaire



Le merlon de la retenue